

Le mémoire que je soumetts à la commission du BAPE se veut un appui total au projet Rabaska.

Ce n'est pas tous les jours que des investisseurs sont prêts à injecter autant d'argent dans une économie. Rabaska, c'est un investissement de 840 millions \$. On peut facilement admettre que des projets de cet ampleur, on en voit à peu près aux dix ans.

On doit aussi prendre en compte tous les emplois qui vont être créés. Le promoteur parle de 3 500 pendant la période de construction des installations; un chantier qui doit s'échelonner sur trois ans. Ce sont des personnes qui vont acheter des biens sur notre territoire, qui vont avoir besoin de maisons. Les industriels et commerçants verront leurs affaires consolidées et même prospérer.

Il y a aussi les différents réseaux qui peuvent être établis avec les maisons d'enseignement qu'elles soient collégiales ou universitaires. D'ailleurs, lors de la signature du second protocole, largement entériné par le conseil municipal de Lévis, on fait allusion à l'instauration d'une chaire en économie énergétique. Cela représenterait, à mon avis, le début du développement d'une expertise québécoise dans le domaine du gaz naturel, voire même d'autres sources d'énergie.

Avec la reprise des activités à la MIL-Davie, la venue éventuelle d'un port méthanier pourrait constituer deux incitatifs pour susciter de l'intérêt de la part d'investisseurs étrangers pour logner la région de Lévis. C'est toute la région de Québec-Chaudière-Appalaches qui en bénéficierait.

Doivent également être pris en compte les revenus de taxation qui seront perçus par la ville de Lévis. Le montant dont on parle dans les journaux est de 10 millions \$ à chaque année, pendant 40 ans. Beaucoup peut être fait avec de tels montants d'argent. Sur le plan économique, ce peut être de l'aide au démarrage d'entreprises, de la prospection d'investissements à l'étranger. Du côté social, on peut penser au développement du transport en commun, à l'aménagement de nouveaux parcs et à la réfection de ceux existants. Il y a aussi des sommes qui pourront être consacrées aux jeunes.

Mais d'un point de vue global, soit à l'échelle du Québec, le dossier Rabaska va plus loin que le simple plan régional. Il y a quelque temps, le Gouvernement du Québec a dû palier, de toute urgence, à la crise profonde qui secoue l'industrie du sciage et des pâtes et papier. Pour s'en sortir, outre les consolidations et les fusions de plusieurs entreprises du secteur de même que plus d'efforts consentis en recherche, développement et innovation, les coûts de production devront être abaissés pour rendre les entreprises plus compétitives.

L'augmentation de l'offre de gaz naturel aura pour effet d'en diminuer le prix. Cela aura pour effet de générer un effet d'entraînement sur les sources énergétiques concurrentes. Donc, quelles soient situées au centre du Québec ou en périphérie, la majorité des industries québécoises ne pourra qu'en bénéficier à plus ou moins brève échéance.

Par ailleurs, certains disent que Rabaska n'est pas un projet souhaitable pour notre collectivité de par, principalement, le degré de dangerosité qu'il représente. J'aimerais bien voir d'abord comment ils peuvent déduire, avec de réels comparables, que le danger est trop grand. Pour ce qui me concerne, dans les différents reportages que j'ai pu voir, le réel danger se situe dans le fait de ne pas voir avec suffisamment de longueurs d'avance, comme cela a été dans le cas dans le sciage et les pâtes et papier, comme j'en ai fait allusion auparavant. Les

pertes d'emplois qui en résultent pourraient finir par créer des tensions familiales et sociales telles que, peut-être un jour, on considèrera qu'il eut fallu tolérer un peu de CO2 dans l'atmosphère pour éviter de vivre dans une société qui pourrait beaucoup moins loger à l'enseigne de la quiétude.

Pierre Hébert

